LIVRET D'UTILISATION DU SERVICE D'AUTOPARTAGE

Bienvenue dans la communauté d'autopartage en Coeur de la Drôme

Ce service d'autopartage en libre-service porté par la Communauté de Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme est mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Drôme.
Au total ce sont 5 véhicules disponibles par votre compte utilisateur:

- Un véhicule électrique 208 à la mairie d'Aouste-sur-Sye
- Deux véhicules électriques 208 sur le parking de la gare de Crest
- Un véhicule électrique Zoé à l'Ecosite du Val de Drôme à Eurre
- Un véhicule électrique Zoé situé Place du 19 mars 1962 à Loriol

Avant votre réservation, nous vous recommandons vivement de prendre le temps de lire ce livret.

Il décrit les 4 dernières étapes du fonctionnement du service en détails.

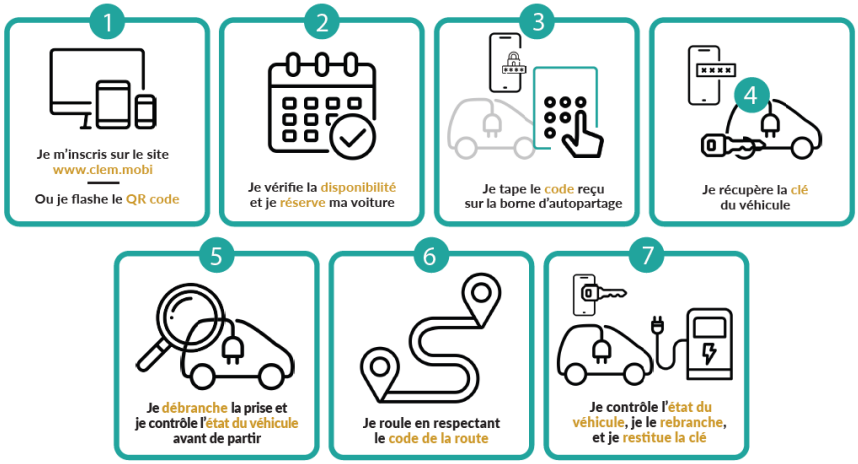

1. Je m'inscris
2. Je réserve
3. Je compose le code reçu sur la boite à clé
4. Je récupère la clé et je débranche le câble de charge → Vous en êtes ici
5. Je contrôle l'état de la voiture
6. Je roule Je ramène la voiture à la station
7. Je rebranche le véhicule et restitue la clé

SOMMAIRE

Prêt à partir ? 4
La station de la gare de Crest 5
Récupérer la clé dans la boîte à clé 5
Etat des lieux 6
Conduire avec une boîte automatique 7
L'autonomie du véhicule électrique 9
Recharger à destination ou en transit 9
En cas de retard au retour 10
En cas d'incident technique ou d'accident de la route 10
Le retour à la station 11
Annexe 1 – Etat des lieux 13
Annexe 2 - Liste des équipements et accessoires 14
Contacts 15

Prêt à partir ?

Vous avez la clé de la E208 en main.

Un petit rappel des vérifications avant de prendre la route 😉

Le **câble de recharge** est débranché et se situe dans le coffre
Vous avez réalisé **l'état des lieux du véhicule, intérieur et extérieur**
L'autonomie de la batterie est suffisante pour vous rendre à votre destination
Vous vous sentez **en état de conduire**
Vous savez **utiliser la boîte automatique**
Vous savez **réagir en cas d'incident** (recharge, problème technique, accident, retard…)

La station de la gare de Crest

Deux véhicules sont disponibles à la station de la gare :

- Station 1 (gauche) : 208 rouge immatriculée FS 947 HD
- Station 2 (droite) : 208 grise immatriculée FR 713 EK

Lors de votre réservation, un véhicule vous sera attribué, soit celui de la station 1 soit celui de la station 2.
Ainsi, lorsque vous récupérer la clé dans la boite à clé, si on vous a attribué la voiture de la station 1, vous prendrez la clé dans la trappe de gauche et pour la station 2 dans la trappe de droite.

Soyez vigilant quand vous ramener le véhicule de le stationner à sa bonne place.
A gauche : le véhicule rouge
A droite : le véhicule gris

Récupérer la clé dans la boîte à clé

1. **Tapez le code reçu** sur le digicode la boîte à clé **suivi de # puis 2 #**
2. Ouvrer la voiture
3. Vous pouvez débrancher le câble de charge côte borne et côté véhicule et refermer le clapet du véhicule.
4. Ranger le câble dans le coffre.

Etat des lieux

Avant de prendre la route, vous devez faire le tour du véhicule.
En cas de remarque - rayure, choc, dégradation, propreté, problème technique, etc. - signalez-le auprès de l'assistance de Clem mobi.

1. Depuis l'application mobile Clem mobi, en vous connectant à votre compte > Mes réservations
2. Sans application, vous pouvez envoyer une **photo** à edv@clem-e.com ou par sms au 0658662310 - et déclarer si vous avez un incident pendant votre location.

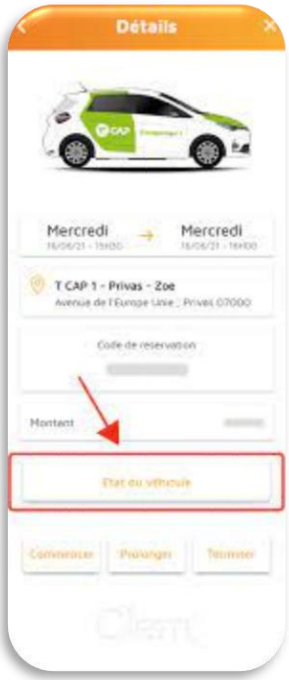

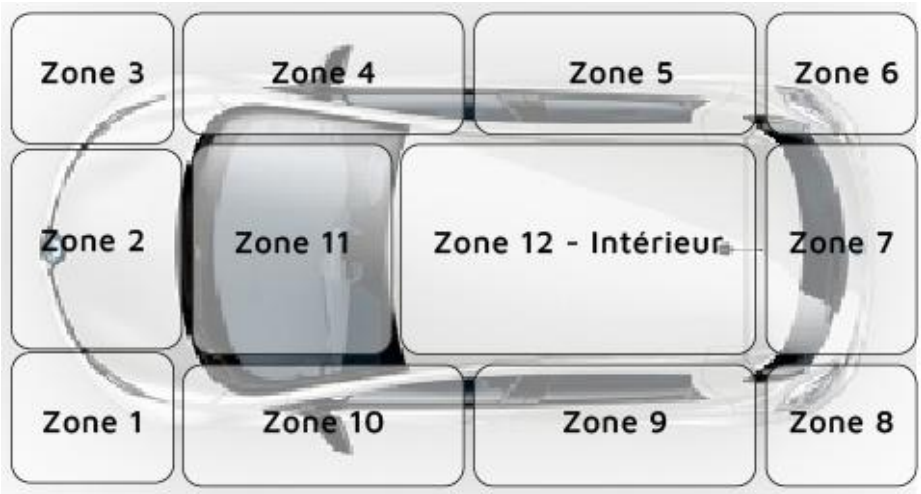

>> Retrouvez les incidents déjà déclarés du véhicule :
- en ***annexe 1*** de ce livret
- sur l'application Clem mobi
- sur le site internet https://clem.mobi

Vérifiez que les équipements et accessoires propres à la voiture sont bien présents à votre départ ***>> Cf. annexe 2.***

Conduire avec une boîte automatique

Préalables :

- La voiture à boîte automatique ne possède pas de pédale d'embrayage, seulement l'accélérateur (à droite) et le frein (à gauche).
- **N'utiliser que votre pied droit et abandonner pendant toute la conduite votre pied gauche**, quelque soit la manœuvre !
- **Suivez les instructions qui s'affichent** sur le tableau de bord.

Démarrer le véhicule

1. Déposer la clé sous le tableau de bord (vide poche devant le levier de vitesse) A l'arrêt, le levier de vitesse se trouve en position **N** (Neutre) et le voyant **P** (Parking) est éclairé.
2. Pour démarrer le véhicule, vous devez appuyer en même temps sur la pédale de frein et sur la touche de démarrage (**Engine Start Stop**) qui est à droite du volant.
   Un son est émis et le message READY s'allume sur le tableau de bord.

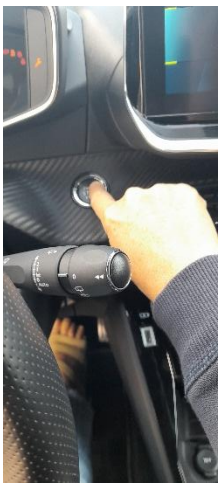

Boite de vitesse : Marche Avant / Marche arrière / Point mort

La position N (neutre) correspond au point mort. Vous pouvez l'utiliser aux feux rouges, aux stops et arrêts longs. Le véhicule peut toutefois avancer selon la pente, donc attention garder le pied proche du frein !

1. Appuyer sur **P** et le bouton à gauche du levier de vitesse (**Unlock)** pour enlever la position Parking
2. Quitter la position **N** (Neutre équivalent du point mort) et engager le levier en position D (Rouler) ou R (Marche arrière), **en appuyant en même temps le pied droit sur le frein et** pédale d'accélérateur relevée.
3. **Desserrer le frein à main en appuyant sur le bouton P** situé entre le levier de vitesse et le bouton DRIVE MODE. Le véhicule avance ou recule dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur). Vous n'utilisez que votre jambe droite.
   Oubliez votre jambe gauche, en la repliant sous votre siège.

Sur la route

Appuyez plus ou moins sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

Stationnement

Lorsque le véhicule est immobilisé, placez le levier en position **N**.
Appuyez sur le bouton **P** (Parking) et serrez le frein à main en remontant le bouton.
Appuyez sur le bouton d'arrêt du véhicule (**Engine Start Stop)** et récupérez la clé avant de sortir du véhicule.

L'autonomie du véhicule électrique

Conduire une voiture électrique est quelque peu différent de la conduite d'une voiture thermique. L'autonomie indiquée au tableau de bord est fiable, mais elle est à relativiser en fonction de plusieurs paramètres :

- la topographie de la route
- la météo
- les accessoires électriques en marche (climatisation, chauffage, phares…)
- votre conduite, plus ou moins souple, tranquille
- la vitesse
- …

A noter que la batterie se régénère en descente, lorsque que vous lâchez l'accélérateur et à vitesse réduite.

Recharger à destination ou en transit

Si vous vous engagez pour un long trajet qui dépasse la charge disponible au départ, vous aurez besoin de recharger le véhicule à destination ou en cours de route. **Ces besoins de recharge en cours de réservation sont à votre charge.**

Avant de partir, il est fortement recommandé de **repérer les bornes disponibles à destination ou le long de votre parcours**.
> En Drôme et en Auvergne Rhône-Alpes, vous trouverez principalement des bornes publiques du **réseau eborn.** Il s'agit d'un réseau public interdépartemental de 1 200 bornes de recharge sur 11 départements dans le grand sud-est de la France.

- Créer votre compte sur le site www.eborn.fr
- Télécharger l'application eborn

- D'autres opérateurs proposent également des bornes de charge qui sont recensées sur chargemap.com et l'application Chargemap.

Chaque véhicule comprend 2 câbles de recharge dans le coffre :
- un pour la recharge sur les bornes publiques (type 2),
- un pour la recharge à domicile ou sur borne avec une prise domestique. Dans ce cas, la recharge est plus lente. Celle-ci se trouve dans la pochette.

En cas de retard au retour

En cas de retard prévisible sur votre heure de retour, vous devez prolonger votre réservation :

- ✓ Depuis l'application mobile Clem mobi : Mes réservations / Prolonger
- ✓ En contactant l'assistance technique de Clem Mobi au **01 86 86 01 49**
- ✓ Depuis le site internet, si vous avez accès à une connexion mobile.

Si le véhicule n'est pas réservé après vous par un autre utilisateur, cela ne pose pas de problème : vous payerez simplement pour le temps supplémentaire.

Si le véhicule a été réservé après vous, Clem préviendra l'utilisateur suivant en conséquence. Il lui sera proposé ou bien de se reporter sur un autre véhicule disponible à proximité, ou bien de décaler sa réservation (si c'est possible).

NB : si vous ne prévenez pas Clem ou ne prolongez pas, vous serez pénalisé de **10€ TTC par demi-heure de retard**, en plus du coût du temps de dépassement. Cf. les CGU

En cas d'incident technique ou d'accident de la route

Pour rappel, une fois abonné, vous et vos passagers êtes automatiquement couverts par l'assurance « tous risques » et la responsabilité civile souscrite pour le véhicule (Allianz).

En cas d'incident technique ou d'accident de la route, **contactez l'assistance technique de Clem au 01 86 86 01 49** pour les informer. Vous serez guidé sur les démarches à suivre.

Procédez aux formalités d'usage : secours, constat, dépannage, etc.
En cas d'accident, procédez à l'élaboration d'un constat avec la ou les personne(s) impliquée(s).
Si votre responsabilité est engagée, une franchise, plafonnée à 900 euros, peut vous être demandée.

Le retour à la station

Pour l'heure prévue, ou avant, vous ramenez le véhicule à la station de départ. Avant de quitter la voiture et de remettre les clés dans la boîte à clés, quelques vérifications et actions sont nécessaires.

✓ La voiture est garée sur sa place (208 rouge gauche / 208 grise à droite

Cette place dédiée à l'autopartage est marquée au sol en bleu.

❖ **Dans le cas où une autre voiture est garée à cette place**, contactez l'assistance technique Clem, qui préviendra qui de droit (la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans, la police municipale, etc.) pour faire le nécessaire et qui vous aidera à trouver une solution alternative. Il est important de pouvoir vous garer à côté et au plus près de la borne de recharge, de façon à pouvoir mettre en charge le véhicule à votre retour.

✓ Le véhicule est propre

Récupérez vos affaires, retirez les éventuels déchets.
Dans un esprit de communauté, votre contribution à laisser le véhicule propre pour les utilisateurs suivants est importante. On compte sur vous !

- Si besoin, secouez le tapis conducteur ou passager.
- Un aspirateur à main est à votre disposition dans le coffre pour les éventuelles miettes, graviers sur les sièges, les tapis. Il suffit de le brancher sur l'allume cigare pour l'utiliser (5 m de câble).
- Si l'extérieur est sale suite à votre trajet, merci d'informer l'assistance technique afin que nous procédions au nettoyage.

✓ Le véhicule est en charge

Pour recharger le véhicule, il convient de le rebrancher à la borne :

1. Composer le code de réservation à 9 chiffres reçu par SMS, suivi de **#** sur la boîte à clé
2. Choisir « Retour » en tapant **3 #**
3. Sortir le câble du coffre et brancher le sur la prise de la borne et à la voiture

4. Assurez-vous que la voiture recharge sur le tableau de bord. Le voyant à côté de la prise du véhicule est vert. Le voyant de la borne s'éclaire en vert également.
5. Fermez la voiture et remettez la clé dans la boite à clé (assurez-vous que la trappe de la boîte soit bien fermé).

Merci.
A bientôt !

Annexe 1 – Etat des lieux

E208 grise immatriculée FR 713 EK/ Station 2 Gare de Crest

Rien à déclarer à ce stade.

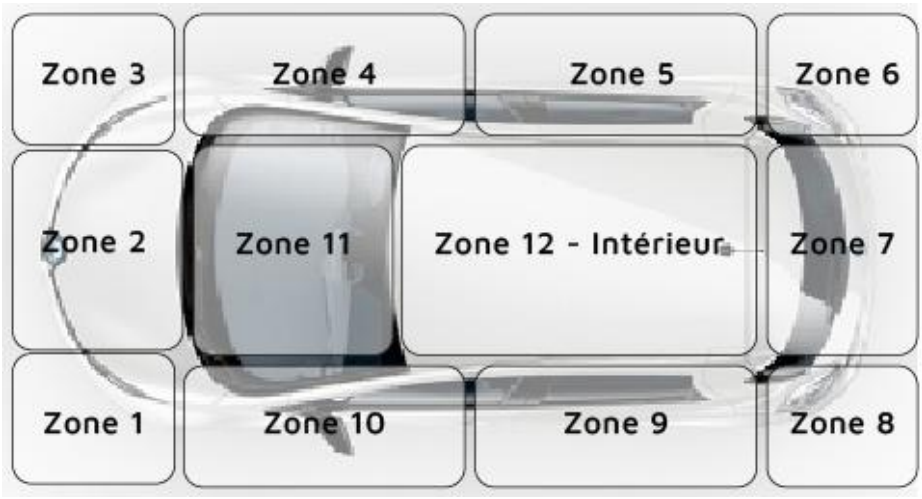

Annexe 2 - Liste des équipements et accessoires

Habitacle avant	1 livret d'utilisation du service format A4	×
Habitacle arrière	1 kit de sécurité	×
Portière conducteur	1 disque de stationnement bleu	×
	1 chiffon anti buée	×
	1 grattoir anti givre	×
Boîte à gants	Copie de la carte grise et certificat d'assurance	×
Coffre	1 chargeur avec 1 prise type 2 (prise standard	×
	1 chargeur avec 1 prise renforcée (pour une recharge à domicile par exemple) rangé dans sa housse	×
	1 réhausseur enfant 3 – 10 ans	×
	1 aspirateur Black et Decker à fil	×

Contacts

Clem mobi est le partenaire technique du service porté par votre intercommunalité.

Pour un nouvel incident à déclarer pour l'état des lieux ?
Un souci pour récupérer la clé ?
Un retard imprévu ?
...

Assistance technique 24/7j
01 86 86 01 49
contact@clem.mobi

Pour une question à propos de votre compte Clem mobi ?

Service client : 01 86 86 85 85
De 10 h à 12h et de 14h à 17h
du lundi au vendredi
contact@clem.mobi

Pour une question sur le projet d'autopartage ?
Un retour d'expériences à partager ?

Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans
04 75 40 03 89
autopartage@cccps.fr

Ce service d'autopartage a été mis en place grâce au soutien de :